

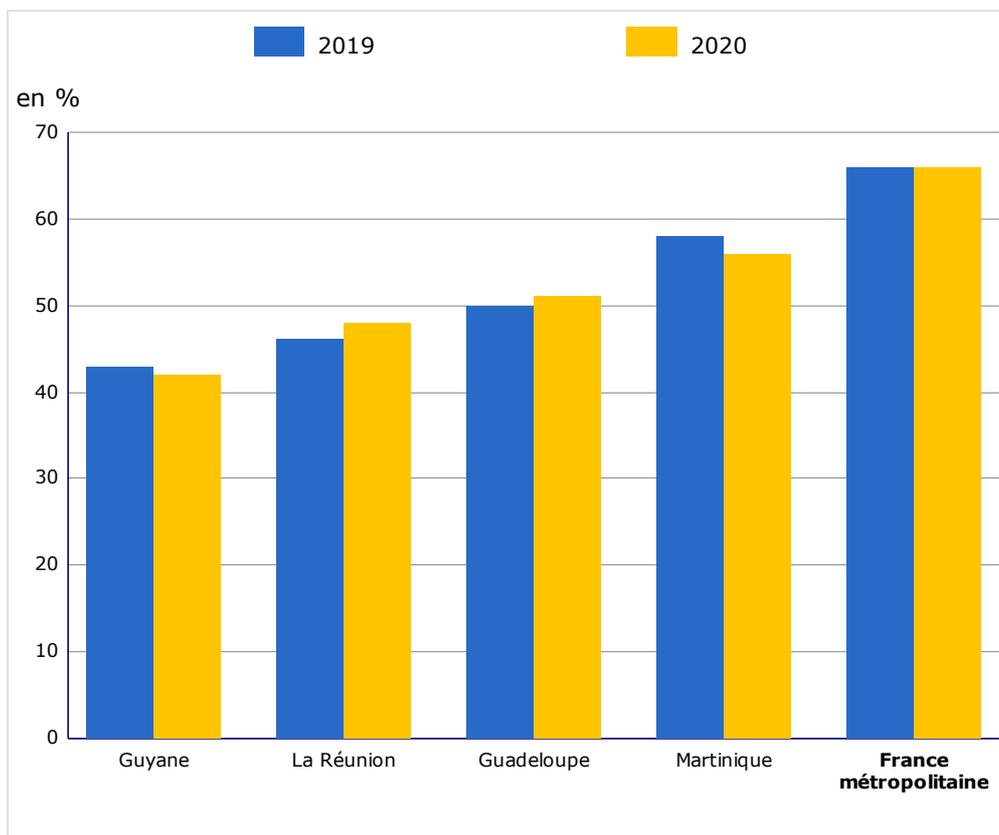


En 2020, dans un contexte marqué par la crise sanitaire de Covid-19, le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans dans les DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion) est globalement stable, tandis que le volume d'heures travaillées recule nettement. Le recours massif au chômage partiel a permis de préserver l'emploi. L'arrêt de certaines activités et les restrictions de circulation, en limitant les recherches d'emploi et la disponibilité pour travailler, ont entraîné une chute du chômage en trompe-l'œil bien plus prononcée qu'en France métropolitaine. En conséquence, en moyenne sur l'année, le halo autour du chômage, structurellement élevé dans les DOM, s'est encore accru, et le taux d'activité s'est replié.

Relative stabilité du taux d'emploi en 2020

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le taux d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) des 15-64 ans résiste dans les DOM, comme en France métropolitaine (**figure 1**). Soutenu par le rôle d'amortisseur d'un important secteur administratif et par le recours au chômage technique ou partiel, qui s'est développé pour atténuer les effets de la crise, le taux d'emploi se replie en moyenne annuelle de plus de 1 point par rapport à 2019 en Martinique (56 %) et en Guyane (42 %). En Guadeloupe, il progresse de 1 point (51 %), alors qu'il gagne 2 points à La Réunion (48 %).

Figure 1 - Taux d'emploi des 15-64 ans en 2019 et 2020



Lecture : en 2020, en Guyane, le taux d'emploi des 15-64 ans s'élève à 42 %, contre 43 % en 2019.

Champ : personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans, restreint pour la Guyane aux communes accessibles par la route.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

Si le niveau d'emploi est globalement stable, le volume d'heures effectivement travaillées par les personnes en emploi diminue quant à lui en 2020. En Guadeloupe, le volume moyen d'heures travaillées chute de 11 % (figure 2). Le recul est moins marqué à La Réunion (- 7 %) et en Martinique (- 6 %), où les évolutions sont comparables à la France métropolitaine (- 7 %). En Guyane, où le secteur public rassemble près d'un emploi sur deux et où le commerce est moins présent que dans les autres DOM, le repli est plus réduit (- 4 %).

Figure 2 - Part des personnes en emploi se déclarant au chômage partiel ou technique et évolution du nombre d'heures travaillées entre 2019 et 2020

en %

	Part des personnes en emploi se déclarant au chômage partiel ou technique		Évolution du nombre d'heures travaillées entre 2019 et 2020
	2019	2020	
Guadeloupe	< 0,5	7	- 11
Martinique	< 0,5	6	- 6
Guyane	< 0,5	7	- 4
La Réunion	< 0,5	4	- 7
France métropolitaine	< 0,5	6	- 7

Lecture : en moyenne en 2020, 7 % des personnes en emploi en Guadeloupe se déclarent en chômage partiel, contre moins de 0,5 % en 2019. Entre 2019 et 2020, le nombre moyen d'heures travaillées baisse de 11 % en Guadeloupe.

Champ : personnes vivant en logement ordinaire, en emploi, restreint pour la Guyane aux communes accessibles par la route.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

Un recours au chômage partiel d'une ampleur inédite

En 2020, le recours au chômage partiel atteint une ampleur inédite. En Guyane et en Guadeloupe, en moyenne sur l'année 2020, 7 % des personnes en emploi se déclarent au chômage partiel, légèrement plus qu'en Martinique et en France métropolitaine (6 %). À La Réunion, 4 % des personnes sont dans ce cas.

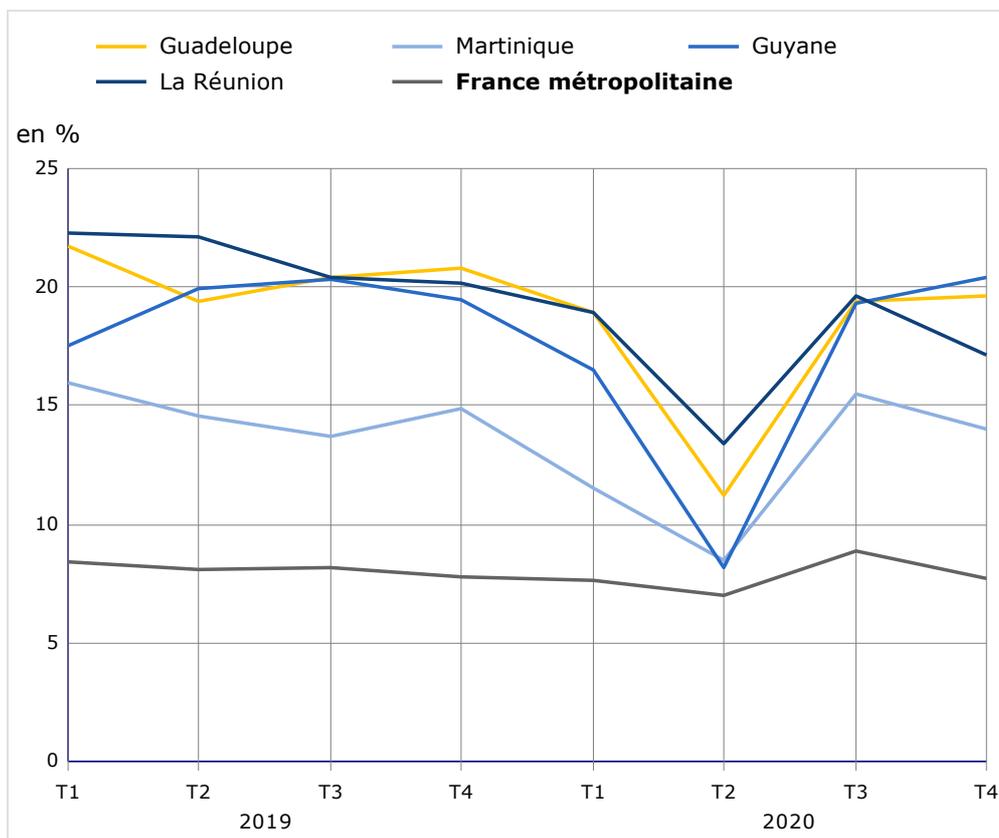
Au cours de l'année 2020, à l'instar de la France métropolitaine, l'évolution du chômage partiel recoupe les phases de fermetures administratives et des limitations d'activité. Son augmentation était déjà perceptible au premier trimestre, et s'accroît très fortement au deuxième trimestre, période correspondant en partie au premier confinement, de mi-mars à début mai. Dès le troisième trimestre 2020, le chômage partiel diminue nettement, sauf en Guyane où le recul est moins marqué en raison d'un confinement partiel le week-end. En fin d'année, il augmente de nouveau en France métropolitaine et en Martinique, seuls territoires soumis au reconfinement de novembre.

Une chute du taux de chômage en trompe-l'œil

L'arrêt de certaines activités et les restrictions de circulation, en limitant drastiquement les possibilités de rechercher un emploi et la disponibilité pour travailler, ont mécaniquement induit une baisse du taux de chômage, plus forte dans les DOM historiques qu'en France métropolitaine. Dans ces territoires, le taux de chômage, dont la baisse était perceptible dès le premier trimestre, atteint son point bas au deuxième trimestre 2020 comme en France métropolitaine, mais sa chute y est plus prononcée (**figure 3**). Tandis qu'il diminue de 1,1 point au niveau métropolitain, le taux de chômage plonge de 11,7 points en Guyane par rapport au même trimestre de 2019 (pour s'établir à 8,2 %), de 8,7 points à La Réunion (13,4 %), de 8,2 points en Guadeloupe (11,2 %), et de 6,1 points en Martinique (8,5 %). La levée du confinement s'est accompagnée d'une vive remontée du chômage au troisième trimestre, où les taux se rapprochent de leurs niveaux de 2019, mais restent généralement en deçà jusqu'à la fin de l'année.

Atypique, le deuxième trimestre retentit sur la moyenne annuelle. En 2020, le chômage chute de 3 à 4 points dans les DOM, tandis qu'il se replie de 0,3 point en France métropolitaine. À l'exception de La Réunion, le chômage diminue davantage pour les hommes que pour les femmes, notamment en Martinique et en Guyane.

Figure 3 - Taux de chômage trimestriel en 2019 et 2020



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en moyenne trimestrielle.

Lecture : au 4^e trimestre 2020, le taux de chômage atteint 17,1 % à La Réunion.

Champ : personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus, restreint pour la Guyane aux communes accessibles par la route.

Source : Insee, *taux de chômage localisé*.

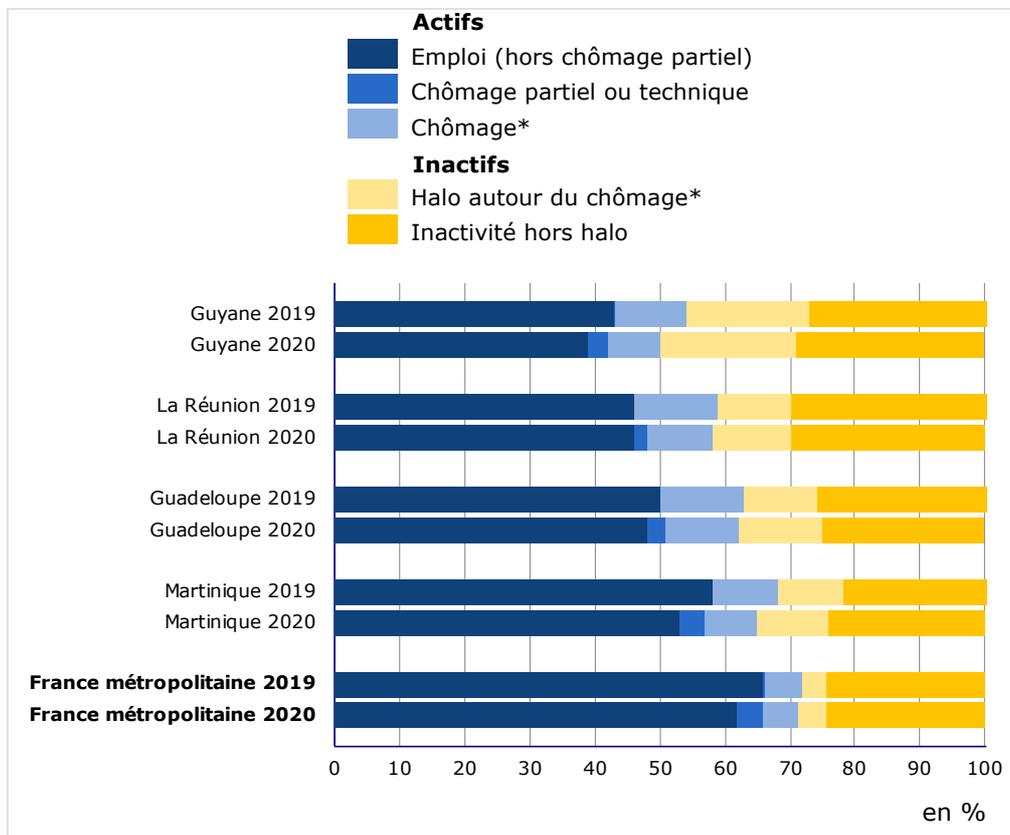
Augmentation du halo autour du chômage et repli du taux d'activité

Le halo autour du chômage, structurellement élevé dans les DOM, augmente encore en 2020, en raison de l'apport de personnes sans emploi ne remplissant pas toutes les conditions pour être considérées comme chômeurs. Il augmente de 2 points sur un an en Guyane et en Guadeloupe, où il représente en moyenne sur l'année 2020 respectivement 21 % et 13 % des 15-64 ans (**figure 4**). La hausse est moindre en Martinique et à La Réunion (+ 1 point), où le halo concerne respectivement 11 % et 12 % des 15-64 ans. En France métropolitaine, 4,3 % des 15-64 ans sont dans le halo autour du chômage, soit 0,7 point de plus qu'en 2019.

Au total, la part des personnes dépourvues d'emploi et souhaitant travailler évolue peu sur un an : elle représente environ une personne sur cinq parmi les 15-64 ans en Martinique et à La Réunion, une sur quatre en Guadeloupe, trois sur dix en Guyane, contre une sur dix en France métropolitaine.

Conséquence de la chute du chômage dans un contexte de relative stabilité de l'emploi, le taux d'activité des 15-64 ans se replie dans l'ensemble des DOM. En Guadeloupe et à La Réunion, où l'emploi progresse légèrement, le taux d'activité des 15-64 ans baisse à respectivement 62 % et 58 % (- 1 point). Ailleurs, la chute du chômage, conjuguée à une contraction de l'emploi, entraîne un recul plus net du taux d'activité : - 3 points en Martinique (de 68 % à 65 %) et - 4 points en Guyane (de 54 % à 50 %).

Figure 4 - Population des 15-64 ans selon l'activité



* Personnes sans emploi souhaitant travailler.

Lecture : en moyenne en 2020, la population guyanaise des 15-64 ans se répartit ainsi : 39 % sont en emploi (hors chômage partiel), 3 % en chômage partiel, 8 % au chômage, 21 % dans le halo autour du chômage et 29 % sont inactifs (hors halo). La population active représente 50 % (39 % + 3 % + 8 %) de la population totale guyanaise des 15-64 ans.

Champ : personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans, restreint pour la Guyane aux communes accessibles par la route.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

Encadré - Mayotte également touchée par la crise sanitaire

À Mayotte, l'enquête Emploi n'est pas réalisée en continu mais se déroule uniquement au deuxième trimestre de chaque année. Les données ne sont donc pas comparables directement avec celles des autres DOM. Cependant, les principaux constats sont similaires. Déjà faible, le taux d'emploi des 15-64 ans a perdu 3 points au deuxième trimestre 2020 (passant de 34 % à 31 %), malgré le recours aux aides de maintien de l'emploi. Comme dans les autres territoires, le taux de chômage recule mécaniquement de 2 points du fait notamment des difficultés à effectuer des recherches actives d'emploi. Parallèlement, le halo est en hausse de 2 points et concerne 23 % des 15-64 ans. Mayotte est l'un des rares territoires, avec la Guyane, où les habitants sont plus souvent dans le halo autour du chômage qu'au chômage.

Publication rédigée par : Ludovic Audoux, Claude Mallemanche (Insee)

Sources

L'**enquête Emploi** est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Elle est menée en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année, en France hors Mayotte. Chaque trimestre, pour chaque DOM, entre 2 500 et 3 400 personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc.) répondent à l'enquête. En Guyane, seules les communes accessibles par la route sont dans le champ de l'enquête, elles regroupent 87 % de la population. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ». Les données de l'enquête Emploi sont recueillies sur une base déclarative. En particulier, les situations de chômage partiel (ou technique) mesurées par l'enquête ne correspondent pas forcément à la situation administrative des personnes au regard du dispositif d'activité partielle qui dépend de démarches de l'employeur.

En 2020, la collecte de l'enquête Emploi a été fortement affectée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 dans les 4 DOM historiques. À plusieurs reprises, les activités de repérage ont dû être suspendues et les entretiens en face-à-face pour les premières et dernières interrogations ont dû basculer vers le mode téléphonique. Ces difficultés se sont traduites par une baisse du nombre de répondants (de 15 à 20 % en moyenne annuelle dans les DOM hors Guyane, où la baisse atteint 34 %). Cependant, les redressements habituels permettent d'obtenir des résultats qui restent représentatifs de l'ensemble de la population.

À Mayotte, l'**enquête Emploi** est annuelle et se déroule de mars à juin. Les résultats ne sont pas strictement comparables à ceux des autres DOM et de la France métropolitaine. Certaines formulations du questionnaire sont différentes. Ceci a des effets sur la détermination du statut d'activité au sens du BIT, notamment pour les personnes dont la situation se situe à la frontière entre le chômage et l'inactivité. De plus, alors que l'enquête Emploi dans les DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en France métropolitaine a lieu en continu toute l'année et reflète une situation moyenne exempte d'effet saisonnier, les résultats de Mayotte reflètent la situation au deuxième trimestre. La structure sociodémographique des répondants est calée sur la structure de la population mahoraise mesurée par le recensement de la population. La structure sociodémographique a été actualisée avec les derniers résultats du recensement de 2017. Les taux de chômage publiés sur les années précédentes ont donc été révisés.

La collecte 2020 a aussi été fortement affectée par la crise sanitaire à Mayotte, du fait qu'elle se déroule au deuxième trimestre uniquement. Les résultats ne permettent pas d'estimer aussi finement qu'habituellement la situation sur le marché du travail selon le profil (par sexe, âge ou lieu de naissance).

Révision des données

En 2020, les données de l'enquête Emploi en continu ont été révisées pour les années 2016-2019, pour tenir compte des dernières estimations de population.

Définitions

L'**emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT)** inclut à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant une semaine donnée, mais également des personnes déclarant avoir un emploi, mais n'ayant pas travaillé cette semaine-là sous certaines conditions, en particulier, les personnes n'ayant pas travaillé pour cause de chômage partiel ou technique.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus. Au sens du BIT, est considérée comme chômeur toute personne âgée de 15 ans ou plus qui :

- est sans emploi la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **halo autour du chômage** désigne les personnes sans emploi qui :

- ont effectué une démarche active de recherche d'emploi, mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- n'ont pas effectué de démarche active de recherche, mais souhaitent un emploi et sont disponibles pour travailler ;
- souhaitent un emploi, mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche et ne sont pas disponibles pour travailler.

Pour en savoir plus

-  Cornut M., « **En 2020, l'emploi se maintient en Guadeloupe grâce au chômage partiel** », *Insee Flash Guadeloupe* n° 51, avril 2021.
-  Mével E., Cornut M., « **En Martinique, l'emploi résiste en 2020** », *Insee Flash Martinique* n° 150, avril 2021.
-  Mével E., Cornut M., « **En 2020, l'emploi résiste à la crise sanitaire en Guyane** », *Insee Flash Guyane* n° 140, avril 2021.
-  Jonzo A., « **Malgré la crise sanitaire, l'emploi progresse** », *Insee Flash La Réunion* n° 199, avril 2021.
-  Jonzo A., « **3 000 emplois en moins pendant le premier confinement** », *Insee Flash Mayotte* n° 117, mars 2021.
-  Jauneau Y., Vidalenc J., « **Une photographie du marché du travail en 2020 - L'emploi résiste, le halo autour du chômage augmente** », *Insee Première* n° 1844, mars 2021.
-  Insee, « **Analyse des résultats de l'enquête Emploi - Éclairage sur le marché du travail au 4^e trimestre 2020** » - Complément à *l'Informations Rapides* n° 37 du 16 février 2021 ».



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier